

IV. La politique budgétaire :

1. Le budget :

a. Définition :

Le budget de l'Etat est un document qui retrace les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'Etat pour une année budgétaire.

NB : au Maroc l'année budgétaire coïncide l'année civile : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

b. Présentation de la loi de finance :

- les composantes du budget général de l'Etat :

- Les recettes :

Recettes	Exemples
Recettes fiscales	Impôt et taxes directes, IR, IS Impôt et taxes indirectes TVA...
Recettes non fiscales	Privatisation Revenu de domaine, Ex : revenu de la propriété, les terrains, les forêts Revenu de monopole
Recettes d'emprunts	Dettes Bons de trésor

- Les dépenses :

Dépenses	Exemples
Dépense de fonctionnement	Rémunération des fonctionnaires Matériels Charge de compensation...
Dépense en principal de la dette	C'est l'amortissement d'emprunt
Dépense d'investissement	Dépense en infrastructure : <ul style="list-style-type: none"> Route Hôpitaux Ecoles...

- la loi de finances :

C'est un document qui prévoit des recettes et des dépenses de l'Etat pour une année budgétaire. Cette loi permet au gouvernement d'exécuter le budget. On distingue :

- les composantes de la loi de finances :

Les compositions	Définitions
Budget général	Retrace les dépenses et les recettes de l'Etat pour une année budgétaire.
SEGMA	Ce sont les services de l'Etat gérés de manière autonome, il assure l'autonomie financière de certains services de l'Etat. Ex : la trésorerie générale, direction de la métrologie nationale, centres régionaux d'investissement, complexe sportif de Marrakech...
Les comptes spéciaux du trésor	Ces comptes permettent d'affecter les recettes à des dépenses biens définies, et de les reporter d'une année à une autre. Ex : les comptes d'adhésion aux organismes internationaux (la CAF ...), fonds de réforme agraire, Fonds national pour la protection des forêts,...

L'économie générale et statistique

• les principales caractéristiques du BGE de l'Etat marocain :

Le BGE marocain se caractérise par :

- ✚ L'importance des recettes fiscales montre que l'impôt est l'instrument préféré de l'Etat pour financer ses dépenses.
- ✚ Les dépenses de fonctionnement sont plus importantes contrairement aux dépenses d'investissement, ce qui ne permet pas de stimuler la croissance économique.
- ✚ L'importance des recettes d'emprunt ne s'est traduite pas en termes de financement des investissements.
- ✚ Le déficit budgétaire est chronique.

2. La régulation par le budget :

a. Définition de la politique budgétaire :

La politique budgétaire consiste à utiliser les dépenses et les recettes budgétaires pour réguler l'économie.

b. Les actions et les objectifs de la politique budgétaire :

Selon la conjoncture économique, l'Etat peut adopter deux politiques économiques :

- La politique de relance (GO), qui vise à favoriser la croissance économique en cas de ralentissement économique.
- La politique de rigueur (STOP), qui vise à stabiliser l'activité économique en cas d'expansion économique.

	Politique de relance	Politique de rigueur
Actions	Augmenter les dépenses par : <ul style="list-style-type: none"> - Le recrutement des fonctionnaires - L'augmentation de la rémunération - L'investissement public - La compensation des prix ... Diminuer la pression fiscale par : <ul style="list-style-type: none"> - Baisser le taux des impôts - Exonération fiscale... 	Baisser les dépenses Augmenter la pression fiscale
Résultats	Pour l'Etat : un déficit budgétaire. Pour l'économie : ↑ des investissements → ↑ des emplois → ↓ baisse du chômage et une ↑ de la croissance économique.	Pour l'Etat : excédent budgétaire ou équilibre Pour l'économie : ↓ des revenus → ↓ de la demande → ↓ de l'inflation.

3. Les limites de la politique budgétaire :

- ✚ La pression fiscale : trop d'impôt tue l'impôt.
- ✚ L'endettement : effet de boule de neige.
- ✚ L'effet d'éviction.
- ✚ La dégradation de la balance commerciale : la demande résultant de la politique de relance peut favoriser les entreprises étrangères et augmenter les importations.